

Département de l'Yonne

Communauté de Communes
du JovinienEXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Date de convocation :	12 décembre 2018	Nombre de conseillers communautaires
Date d'affichage de la convocation :	12 décembre 2018	En exercice : 50 Présents : 48 Votants : 49

Séance du lundi 17 décembre 2018

Le conseil communautaire s'est réuni en séance ordinaire le lundi 17 décembre deux mille dix-huit à dix-neuf heures, à la salle des Champs Blancs à JOIGNY, sous la présidence de **M. Nicolas SORET**.

ETAIENT PRESENTS :

M. Claude GRUET, Mme Régine PASQUIER, M. Michel DEFRANCE, Mme Marie-Lyne MARLAND-MAHIET, Mme Catherine DECUYPER, M. Patrick LEMAISTRE, M. Yannick VILLAIN, Mme Marie-Hélène GOUEDARD, M. Serge BLOUET, Mme Fabienne SCALABRIN-GUILLOTEAU, M. Rémi BICHEBOIS, M. Christian ROTILIO, M. Jean-Pierre BARRET, M. Claude PERREAU, M. Patrice CHASSERY, M. Gérard VERGNAUD, M. Bernard MORAIN, Mme Frédérique COLAS, M. Nicolas SORET, Mme Laurence MARCHAND, M. Jean-Yves MESNY, M. Richard ZEIGER, M. Mohammed BELKAID, Mme Sylvie CHEVALLIER, M. Hassan LARIBIA, Mme Isabelle MICHAUD, M. Benoît HERR, Mme Ludvine DUFOUR, M. Jean PARMENTIER, M. Thierry LEAU, M. Jacques COURTAT, Mme Emilie LAFORGE, Mme Corinne BALLANTIER, M. Laurent CHAT, M. Eric GALLOIS, M. Lionel BOUTIN, M. Jean-Pierre BAUSSART, M. Guy BOURRAS, Mme Sylvie BLANC, M. Alain PETER, Mme Laure FARO, M. Bernard DUGOURGEOT, Mme Catherine PICHON, M. Pierre MATHEY, M. Didier MIGNON, M. Gilles-Maxime POIBLANC, M. Bruno JAN, Mme Monique MERCIER.

ETAIENT ABSENTS :

Mme Monique PAUTRÉ procuration à M. Nicolas SORET
Bernadette MONNIER,

SECRETAIRE DE SEANCE : Mme Laurence MARCHAND

Objet : Mise à jour du tableau des effectifs du personnel de la CCJ, à compter du 1^{er} janvier 2019

Objet : Mise à jour du tableau des effectifs du personnel de la CCJ, à compter du 1^{er} janvier 2019

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment son article L5211-4-1,

Le président explique que la ville de Joigny n'ayant pas été retenue pour le programme Actions « cœur de ville », une subvention, au titre de la FNADT, est allouée à la CCJ pour le recrutement d'un chargé de mission afin de nous aider à poursuivre la revitalisation du centre-ville de Joigny.

L'Etat apporte une subvention à l'ingénierie pour cette démarche, soit 50 % du salaire « chargé » (charges comprises), sur une période de 3 ans. (la subvention s'élèverait à 105 000 € (50 %) sur 3 ans)). Cette subvention fait l'objet de la signature d'une convention.

Considérant que le recrutement d'un agent pour ces missions est nécessaire et qu'il travaillera en collaboration avec le service urbanisme, dans le cadre d'emplois des ingénieurs ou des attachés territoriaux, la rémunération étant fixée à l'indice majoré maximum à 473

Considérant qu'à la suite du départ d'un agent « en disponibilité » au service financier, en août 2018, ce dernier a été remplacé par une personne sous contrat du 29 août 2018 jusqu'au 31 décembre 2018. Cet agent donnant satisfaction et étant donné les besoins du service, il est proposé à cette personne un contrat d'un an renouvelable, dans le cadre d'emplois des adjoints administratifs territoriaux, à l'indice majoré 326.

Considérant que le tableau des effectifs doit être mis à jour comme suit :

GRADES	Situation antérieure au 20/09/2018		Nouvelle situation Au 01/01/2019	
	Postes ouverts	Postes pourvus	Postes ouverts	Postes pourvus
AGENTS TITULAIRES				
<u>Filière administrative</u>				
• Directrice Général de Services (emploi fonctionnel)	1	1*	1	1*
• Attaché Territorial Principal	3	2	3	2
• Attaché Territorial	3	3	3	3
• Rédacteur principal de 2 ^{ème} classe	1	1	1	1
• Rédacteur	2	2	2	2
• Adjoint Administratif PL 1 ^{ère} classe	4	3	4	3
• Adjoint Administratif PL 2 ^{ème} classe	2	1	2	1
• Adjoint Administratif	6	6	6	5
<u>Filière technique</u>				
• Technicien Principal de 1 ^{ère} classe	1	1	1	1
• Technicien Principal de 2 ^{ème} classe	1	1	1	1
• Technicien	1	0	1	0
• Agent de Maîtrise principal	1	1	1	1
• Adjoint Technique PI de 1 ^{ère} classe	1	1	1	1
• Adjoint Technique PI de 2 ^{ème} classe	4	4	4	4
• Adjoint Technique	10	9	10	9
<u>Filière sportive</u>				
• Educateur A.P.S 1 ^{ère} classe	3	3	3	3
• Educateur A.P.S	1	1	1	1
Total des effectifs agents titulaires		39		38
AGENTS CONTRACTUELS				
<u>Filière administrative</u>				
• Catégorie A	4	4	4	4
• Catégorie B	1	1	1	1
• Catégorie C	3	3	4	4
<u>Filière technique</u>				
• Catégorie A	1	1	2	2
• Catégorie C	4	4	4	3
<u>Filière sportive</u>				
• Catégorie B	2	2	2	2
Total des effectifs agents contractuels		15		16
Total Général des effectifs		54		54

Considérant la réunion du bureau communautaire et du conseil des maires, le 6 décembre 2018,

Vu l'exposé de la Vice-Présidente,
Le conseil communautaire,
Après avoir délibéré, à l'unanimité,



- **ACCEPTE** le recrutement d'un chargé de mission pour poursuivre la revitalisation du centre-ville de Joigny dont le poste est subventionné par l'Etat, au titre de la FNADT et qui fait l'objet d'une convention, à hauteur de 50 % de la rémunération, charges comprises, pour une durée de 3 ans,
- **ACCEPTE** le renouvellement du contrat d'un agent au service financier, contrat d'un an renouvelable,

- **ACCÉPTE** les modifications précitées,
- **DIT** que les crédits nécessaires sont prévus au budget principal 2019 de la Communauté de Communes du Jovinién,
- **AUTORISE** le président ou son représentant à signer toutes les pièces administratives relatives à ce tableau des effectifs.



Pour copie conforme,
Le Président,

Nicolas SORET

Date de réception
par la Sous-préfecture : 28 DEC. 2018

Date de publication : 28 DEC. 2018